

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°204

juillet – août 2002

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

Dimanche 1^{er} SEPTEMBRE

BROCANTE d'AGUILCOURT

Inscriptions et Renseignements :

en Mairie tél : 03 23 79 74 14 ou

auprès de Guy MILLART tél : 03 23 23 80 16

Le Mot du Maire

Dans quelques jours aura lieu la 6^{ème} Brocante d'Aguilcourt.

Comme la fête patronale, cette manifestation participe à l'animation du village et incite les habitants à se rencontrer et à partager quelques instants de convivialité.

Je continue à croire que le fait de résider dans une commune rurale de taille modeste facilite les contacts en réduisant l'anonymat dans lequel se fondent trop souvent les habitants des grandes cités. Même s'il faut encore déplorer quelques conflits de voisinage, le milieu rural favorise le contact positif entre les habitants et tend à installer de solides amitiés plus que de farouches inimitiés.

Vous avez, les années précédentes, participé au succès de la Brocante ; les organisateurs comptent une nouvelle fois sur vous pour assurer à la Brocante 2002 la meilleure réussite possible.

J'ai été informé, au cours de cet été, de nuisances sonores nocturnes, de dégradations de clôtures et de véhicules ; sans être gravissimes, ces incidents sont néanmoins infiniment regrettables et relèvent d'un goût imbécile pour l'irrespect des personnes et des biens . Leurs auteurs n'en sortent pas grandis et ne méritent que réprobation et mépris.

Maryse KIELB a quitté notre village et le Conseil Municipal. Bruno, son mari, a bénéficié d'une mutation professionnelle imprévue qui l'a contraint à s'installer dans la région de Poitiers. Maryse et Bruno s'étaient largement impliqués dans la vie associative de notre village. Je leur adresse toute ma sympathie et ma vive reconnaissance.

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juillet 2002 - Tous les conseillers présents

APPROBATION DU DOSSIER LOI SUR L'EAU

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le dossier de demande de subvention dressé par la Direction Départementale de l' Agriculture et de la Forêt de l' Aisne pour la constitution des dossiers de déclaration type loi sur l'eau concernant les stations d'épuration de la commune.

DEMANDE D'UN PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL **(P.L.U.S.)**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le projet suivant :

Réhabilitation du logement locatif communal récemment acquis sis 3 rue Julien FENAU. Les travaux consisteront à mettre le logement aux normes minimales d'habitabilité en application du décret du 30 janvier 2002 portant sur la décence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet et autorise le Maire à solliciter les dites subventions et à signer toute pièce relative au projet.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve le plan de financement sous la formulation suivante :

Dépenses :

Prix d'achat de l'immeuble :	62 809,00 Euros
Frais de notaire et d'enregistrement :	3 556,12 Euros
Coût des travaux et honoraires HT :	49 454,48 Euros
Coût des travaux et honoraires TTC :	59 147,56 Euros
Coût total de l'opération TTC :	125 512,68 Euros

Recettes :

Subvention PLUS :	11 652,00 Euros
Conseil Général :	6 098,00 Euros
Reversement de la TVA (19,6%-5,5%) :	6 973,08

Euros

Subvention du FREMEDE :	2 291,00 Euros
Prêt du CIL-UNILOGI :	11 652,00 Euros
Prêt CDC à 4,20% :	85 000,00 Euros
Fonds propres de la commune :	1 846,60 Euros

Le Conseil Municipal remercie l'Etat, le Conseil Général de l'Aisne et le Conseil Régional de l'étude bienveillante réservée à ces demandes et reste à leur disposition pour toute précision complémentaire.

INSTAURATION DU PRINCIPE DE LA P.V.N.R.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L332-6-1, L332-11-1 et L332-11-2 :

- **considérant** que les articles susvisés autorisent à mettre à la charge des propriétaires fonciers le coût des nouvelles voies publiques et des réseaux réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions,

- **considérant** que les articles susmentionnés autorisent de mettre à la charge des propriétaires fonciers les coûts des travaux assimilés à la création d'une nouvelle voie publique réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité des membres présents d'instaurer le régime de la Participation pour le Financement des Voies Nouvelles et Réseaux définie aux articles L332-11-1 et L332-11-2 du Code de l'Urbanisme.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Maire a informé les Conseillers du compte-rendu des dernières réunions de bureau et du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde.

Prochaine séance : Vendredi 6 septembre 2002 à 20 h.

DEPART D'UN EMPLOYE COMMUNAL

M. **Jean-Claude LE BOULQUE**, employé communal depuis trois ans, n'a pas souhaité renouveler son contrat de travail auprès de la commune afin de bénéficier d'une retraite méritée.

Le Maire et le Conseil Municipal le remercient de sa contribution à l'entretien de la commune et lui souhaitent une longue et heureuse retraite.

A PROPOS DE LA COLLECTE DU VERRE

L'Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique (A.R.E.R.S.) nous a fait parvenir le bilan de la collecte du verre pour l'année 2001 : 160 554 tonnes récupérées dans 27 départements, permettant de reverser 367 994 € au profit de différents projets de recherche.

A REIMS, la Faculté de Pharmacie, la Bibliothèque Universitaire, l'Institut Jean GODINOT, la Faculté de Médecine, la Faculté des Sciences de Médecine, le laboratoire Pol BOIN et l'unité 519 de l'INSERM ont bénéficié de 257 686 € de dotations.

La benne d'Aguilcourt est située près de la crayère (derrière le cimetière), est aisément accessible par un chemin carrossable et repérée grâce à un poteau signalant le point de collecte ; elle est régulièrement vidée

et ne génère pas de nuisances pour les habitants les plus proches. Les tonnages collectés sont en très légère progression par rapport à l'année dernière mais restent encore très inférieurs aux volumes théoriquement collectables.

Les amateurs de chiffres et de statistiques trouveront ci dessous les différents éléments que l'ARERS nous a communiqués :

Kilos de verre collectés, par habitant :
dans la Communauté de Communes : 49,36 kg
dans l'Aisne : 37,32 kg

Merci à tous et poursuivons l'effort!

L'ABBE POLLET NOUS A QUITTES

L'abbé **Henri POLLET**, curé de la paroisse d'Aguilcourt depuis 1958, est décédé le 12 juillet dernier. Il était né dans l'Aisne à Chatillon-lès-Sons. Il avait été ordonné prêtre le 21 décembre 1946 et nommé vicaire à Fargniers. Il avait ensuite rejoint Guignicourt en 1947, puis Aguilcourt et Condé, ainsi que Grainville et Variscourt en 1958. Il pris sa retraite en 1995 et son jubilé sacerdotal fut célébré l'année suivante.

Il a été à l'origine de la création de plusieurs salles paroissiales il aura contribué à la rénovation des églises. Il contribuait à l'animation des villages en organisant des séjours pour les jeunes et des séances de cinéma. Il aimait le sport et en pratiquait de nombreuses disciplines.

Il a, depuis fort longtemps et tant que ses forces le lui ont permis, apporté assistance et réconfort aux malades hospitalisés.

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne aimable, disponible et à l'écoute de tous.

FELICITATIONS

Nous avons le plaisir de vous présenter la liste des jeunes de notre village ayant obtenu un diplôme en fin d'année scolaire.

Brevet des collèges :

Camille ARTEGIANI

Romain FOUCAULT

Benoît PETIT

Julie SCHNEIDER

Julia WYGAS

Certificat d'Aptitude professionnelle :

Grégory LORET

Diplômes d'enseignement supérieur :

Julie JULMANN (B.T.S.)

Nous adressons toutes nos félicitations à ces brillants élèves.

Comme il est très difficile de collecter l'intégralité des résultats (nos jeunes Aguilcourtois pouvant dépendre des Académies de Reims ou d'Amiens), il est probable que nous ayons commis quelques omissions : tout en nous en excusant par avance, nous invitons les lauréats « oubliés » bien involontairement à nous faire part de leur réussite et nous publierons un complément de cette chronique dans la Gazette du mois de septembre.

ETAT CIVIL

Magali LEFEVRE et **Jérôme DEBOUCHE** se sont mariés le samedi 17 août dernier.

Nous leurs adressons nos plus chaleureux vœux de bonheur et présentons nos félicitations à Mme Agnès LEFEVRE et à Mr et Mme Patrice DEBOUCHE.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur **Hervé CARON** et son épouse Virginie se sont installés avec leurs trois enfants (Donovan – 9 ans -, Doriane – 4 ans – et Clémence – 2 ans) au 19 de la rue Marcel Boucton .

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

LA 6^E BROCANTE D'AGUILCOURT

Le Comité Sports, Loisirs et Culture d'Aguilcourt a décidé d'organiser le **dimanche 1^{er} septembre**, une **BROCANTE - VIDE GRENIER** dans le village. Les stands seront répartis dans la rue du 80^{ème} R.I. et dans une partie de la rue Julien Fenaux, voies communales interdites à la circulation pour toute la journée.

Il est recommandé, afin d'obtenir un emplacement à un endroit souhaité, de s'inscrire préalablement (jusqu'au vendredi 30 août) soit à la Mairie (tél : 03 23 79 74 14), soit auprès de M. Guy MILLART (tél. : 03 23 23 80 16)

L'inscription est gratuite pour tous.

HORAIRES SNCF

Notre village présente l'avantage de posséder une halte SNCF qui permet de proposer des trajets réguliers et fréquents vers Reims et Laon. Les horaires sont adaptés aux salariés et lycéens et différentes formules d'abonnement rendent ce mode de transport très concurrentiel.

de REIMS à AGUILCOURT

SEMAINE	du lundi au samedi	du lundi au vendredi	le samedi	lundi,mardi,mercredi ,et jeudi	du lundi au vendredi	du lundi au samedi
REIMS	6h21	12h16	12h20	16h52	17h29	18h45
AGUILCOURT	6h39	12h34	12h38	17h11	17h49	19h04

DIMANCHES ET FÊTES

REIMS	11h02	18h10
AGUILCOURT	11h21	18h29

d'AGUILCOURT à REIMS

SEMAINE	du lundi au samedi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	Le samedi
AGUILCOURT	7h06	13h32	17h55	19h08	19h07
REIMS	7h28	13h51	18h11	19h27	19h27

AGUILCOURT	12h53	19h46
REIMS	13h12	20h06

DIMANCHES ET FÊTES

BIENTOT LA RENTREE !



Mardi 2 septembre : Rentrée scolaire à l'Ecole de Condé et au Collège de Guignicourt...

Les horaires des bus de ramassage scolaire ne nous ont pas encore été communiqués ; dès réception, ils seront affichés en Mairie et sous l'abri-bus.

En attendant, que nos futurs studieux élèves profitent au mieux de leurs derniers jours de vacances et BON COURAGE pour la rentrée !

QUI VEUT DANSER ?

Pendant deux ans, les « SPRING GIRLS » vous ont présenté plusieurs spectacles de danse.

Elles sont désolées de devoir maintenant se séparer pour diverses raisons. Mais Annabel et Julia souhaitent monter un nouveau spectacle avec les enfants, filles et garçons, de l'école primaire.

Les personnes intéressées peuvent les contacter, avant le 1^{er} septembre 2002 : Annabel : 03 23 79 79 80 Julia : 03 23 79 76 69

Merci de votre réponse.

Jacques WYGAS - Artisan maçon

1, chemin des Garennes - Aguilcourt

tél. / fax. : 03 23 79 76 69

effectuera ses travaux de ramonage
dès le début du mois de septembre.

Afin de lui permettre d'établir sa tournée, il vous demande de lui faire parvenir ce coupon dûment rempli ou recopié.

NOM :

Adresse :

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC

Comité de rédaction : J. BEGUIN - J.M. LE GOUELLEC - G. MILLART